



<https://latribunelibre.com/emploi/infirmier-en-pratique-avancee-f-h-6>

Infirmier en pratique avancée F/H

Description

L'Association Hospitalière de Bretagne (AHB) recherche un Infirmier en Pratique Avancée – IPA (H/F) pour exercer dans le cadre d'un CDI à temps plein, au sein de son Centre Hospitalier de Plouguernevel, ainsi que sur les CMP de Rostrenen et Gourin.

L'IPA participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un médecin ou s'adressant directement à lui. Lorsqu'il n'exerce pas dans les conditions prévues au II de l'article L. 4301-2, la conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le médecin lui ayant confié le suivi du patient.

Missions et objectifs

- Observer, recueillir et interpréter des données dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention
- Prescrire, renouveler des prescriptions et réaliser des actes techniques dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention
- Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- Participer à l'organisation du parcours de soins et de santé du patient
- Mettre en oeuvre des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles
- Contribuer à des études et des travaux de recherche

Activités cliniques

- Conduire un entretien avec le patient et effectuer l'anamnèse
- Evaluer cliniquement le patient dans son ensemble
- Recueillir, interpréter et synthétiser les données issues de l'examen clinique et paraclinique
- Prescrire et évaluer les bilans paracliniques de suivi
- Renouveler ou adapter les posologies des traitements
- Alerter le médecin de toutes situations identifiées à risque
- Coordonner, de concert avec le médecin, la mise en oeuvre des traitements et la prise en soins globale

Organisme employeur

ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE

Type de poste

Temps plein

Secteur

ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES

Lieu du poste

22220, PLOUGUERNEVEL, PLOUGUERNEVEL, France

Date de publication

18 septembre 2025 à 11:07

Valide jusqu'au

18.10.2025

- Planifier et coordonner le suivi du patient en lien avec les partenaires : médecins, traitants, infirmier libéraux, professionnels des secteurs social, médico-social et associatifs, les aidants, les tuteurs, ainsi qu'avec les différentes équipes de liaison ou de coordination
- Participer à l'accompagnement des aidants
- Participer à la mise en oeuvre des programmes d'éducation thérapeutique
- Tracer l'activité dans le dossier patient

Rémunération selon CCN51

Reprise de l'ancienneté à 100%

Qualifications

Titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée en Psychiatrie

Bienveillance, sens de l'écoute

Goût pour le travail en équipe pluridisciplinaire